



Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté
et du développement inclusif**Troisième session**

Bangkok, 1-3 décembre 2015

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable**Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable****Note du secrétariat***Résumé*

La communauté mondiale des responsables des politiques et autres acteurs se prépare à mettre en œuvre le nouveau programme ambitieux de développement durable, notamment les objectifs de développement durable qui seront adoptés au sommet des Nations Unies consacrés à l'adoption du programme de développement durable en septembre 2015. Le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et en particulier son Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD), s'est engagé à conduire une action régionale pour soutenir la réalisation des objectifs pertinents au niveau national tels que l'objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde et l'objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Le présent document met en exergue un certain nombre de domaines requérant l'attention de la communauté Asie-Pacifique pour que cette dernière se joigne aux efforts collectifs internationaux en faveur d'un développement agricole durable pour la réduction de la pauvreté dans la région. Il porte également sur les principaux défis et perspectives en jeu ainsi que sur un certain nombre de problèmes intersectoriels qu'il convient de résoudre pour accélérer le rythme des transformations nécessaires dans la région.

Les pays membres voudront peut-être donner leur point de vue sur les problèmes soulevés dans le document et fournir au secrétariat des orientations sur l'action future à mener dans ce domaine.

I. Introduction

1. Dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012, intitulé « L'avenir que nous voulons »¹, les pays réaffirmaient qu'il

* E/ESCAP/CMP(3)/L.1.

¹ Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe.

importait d'aider les pays en développement à éliminer la pauvreté et à favoriser l'autonomisation des pauvres et des personnes en situation vulnérable, le but étant d'atteindre les objectifs de développement convenus au plan international.

2. Dans ce même document, figuraient plusieurs grandes orientations, dont la nécessité d'accroître la production et la productivité durables de l'agriculture dans le monde tout en reconnaissant la diversité des conditions et des systèmes agricoles. On y prônait également une stratégie cohérente et l'accroissement des investissements publics et privés dans l'agriculture durable, la gestion des terres et le développement rural. Le renforcement des infrastructures rurales, la recherche-développement sur les pratiques agricoles durables et les technologies pertinentes, l'amélioration du fonctionnement des marchés et des systèmes commerciaux, le développement de coopératives et de chaînes de valeur agricoles solides et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour les acteurs concernés, comptaient parmi les domaines d'investissement et de financement clés.

3. L'année butoir (2015) pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a été atteinte, avec des succès notables dans la réalisation de l'Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim et en particulier la cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour et la cible 1C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim. Compte tenu de ce progrès, la communauté mondiale, au cours du sommet des Nations Unies pour le développement durable qui se tiendra en septembre 2015, adoptera un nouveau programme de développement durable plus ambitieux, comprenant notamment l'objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde et l'objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Ces objectifs, avec les cibles qui leur sont associées, permettront de fixer des orientations clés pour la coopération internationale dans les domaines de la réduction de la pauvreté et de la faim par l'agriculture durable, entre autres méthodes, pour les 15 prochaines années.

4. Le présent document met en exergue un certain nombre de domaines requérant l'attention de la communauté Asie-Pacifique pour que cette dernière se joigne aux efforts collectifs internationaux en faveur d'un développement agricole durable pour la réduction de la pauvreté dans la région. Il porte également sur les principaux défis et contraintes existants ainsi que sur un certain nombre de problèmes intersectoriels qu'il convient de résoudre pour accélérer le rythme des transformations nécessaires dans la région. Le document conclut qu'avec le soutien nécessaire, le CRPAD peut jouer un rôle essentiel en facilitant la concertation, en favorisant le partage du savoir et en accroissant les possibilités de renforcement des capacités. Cette activité contribuera à la diffusion de pratiques innovantes et de choix technologiques susceptibles de promouvoir l'agriculture durable aux fins de la réduction de la pauvreté, et par là-même, d'améliorer les modes de subsistance dans les communautés agricoles rurales.

II. Évaluation de la situation et des tendances actuelles

5. Les deux tiers des personnes souffrant de la faim dans le monde se trouvent en Asie et dans le Pacifique. Les populations pauvres dans les

villes comme dans les campagnes dépensent plus de la moitié de leurs revenus pour se nourrir². L'un des aspects critiques des efforts mondiaux en faveur de la réduction de la pauvreté est de garantir un développement agricole durable, et notamment de maintenir un approvisionnement suffisant en produits alimentaires à des prix abordables pour les groupes de population pauvres, marginalisés et les plus vulnérables, et d'optimiser la contribution de la production et du commerce des produits agricoles au développement rationnel des économies et des moyens de subsistance aux niveaux local, national et régional.

A. Pauvreté

6. Dans *Making It Happen: Technology, Finance and Statistics for Sustainable Development in Asia and the Pacific (Report 2014/15)*, publication conjointe de la CESAP, de la Banque asiatique de développement (BASD) et du Programme des Nations Unies pour le développement, les auteurs ont examiné l'état de la réalisation, en 2015, des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier de l'Objectif 1 et de la cible 1A. Ils ont noté que l'un des plus grands succès avait été enregistré dans la réalisation de l'Objectif 1. Entre 1990 et 2012, la proportion de population de la région vivant avec moins de 1,25 dollar par jour avaient baissé de 53 à 14 % et l'on prévoyait que d'ici à la fin de 2015 cette proportion tomberait à 12 %. Le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passé de 1,7 milliard en 1990 à 569 millions en 2012. Toutefois, si l'on fixe le seuil de pauvreté à deux dollars par jour, les résultats sont moins impressionnants. Dans ce cas, le nombre de personnes vivant avec un revenu situé entre 1,25 dollar et 2 dollars par jour passe de 764 millions à 872 millions.

B. Faim

7. Selon *l'Aperçu régional de la sécurité alimentaire: l'Asie et le Pacifique – vers la sécurité alimentaire*, document publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la région de l'Asie et du Pacifique a réussi à atteindre la cible 1C portant sur la réduction de moitié de la proportion de personnes sous-alimentées en 2015.

8. La région a également enregistré la plus large réduction du nombre absolu de personnes sous-alimentées: 236 millions. Toutefois on observe de grandes disparités entre sous-régions. Si l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est ont progressé, l'Asie du Sud n'avait pas encore atteint la cible 1C en juin 2015 tout comme le Pacifique où le nombre absolu de personnes souffrant de la faim a en fait augmenté³.

9. Comme on le note dans le rapport, les défis à relever dans la région sont encore considérables : 490 millions de personnes souffrent encore de famine chronique dans l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique où vivent près de 60 % des personnes sous-alimentées du monde³. Il y a donc un besoin urgent, non seulement de produire davantage de nourriture mais également de veiller à ce que les différents groupes sociaux aient un accès équitable à cette nourriture.

² Banque asiatique du développement, « Agriculture and Food Security Issues in Asia and the Pacific ». Accessible à l'adresse: www.adb.org/sectors/agriculture/issues.

³ *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: Regional Overview of Food Insecurity: Asia and the Pacific – Towards a Food Secure Asia and the Pacific* (Bangkok, Nations Unies, 2015).

C. Production agricole

10. Tandis que la demande de produits alimentaires continue de progresser dans la région, la production agricole s'accroît depuis 1990 plus rapidement que la population de sorte que la quantité de nourriture disponible par personne augmente dans la plupart des sous-régions.

11. Malgré cette tendance généralement positive, dans certains pays, en particulier dans le Pacifique, la production agricole par habitant diminue. Traditionnellement, ces pays avaient une sécurité alimentaire car les populations avaient accès à des ressources alimentaires autochtones immédiatement disponibles et abondantes grâce aux systèmes de culture et de récolte locaux écologiquement durables. Cette situation a radicalement changé parallèlement à l'urbanisation, aux pressions démographiques de plus en plus fortes, à la commercialisation des chaînes alimentaires et aux nouveaux modes d'alimentation. En privilégiant les produits importés dans leur régime alimentaire, les ménages ont accru leur dépendance à l'égard de ces importations, portant ainsi un autre coup à la sécurité alimentaire³.

D. L'agriculture dans l'économie

12. Bien que la croissance du secteur agricole soit demeurée robuste au cours des dernières années, on a pu observer une diminution sensible de la part de l'agriculture dans le PIB de la région, en raison principalement de l'expansion rapide de l'industrie et du secteur des services⁴. De fait, la part de l'agriculture dans le PIB a pratiquement diminué de moitié depuis 1990 dans les pays en développement de la région de sorte que ce secteur ne représente plus aujourd'hui que 10 % de sa production. Toutefois, étant donné qu'une vaste proportion de la population est tributaire du secteur agricole et que l'incidence de la pauvreté est généralement plus forte dans les régions rurales que dans les régions urbaines dans la plupart des pays en développement, ce secteur occupe une place encore importante dans l'économie régionale car c'est lui qui procure à ces populations leurs moyens de subsistance et qui rend le développement plus inclusif. Comme cela est souligné dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2015: Making Growth More Inclusive For Sustainable Development*, quatre ouvriers sur dix dans la région sont employés dans l'agriculture⁴.

E. L'agriculture durable

13. Dans le *Report 2014/15*, on note que les progrès remarquables obtenus dans la réduction de la pauvreté ont pu, dans certains cas, être réalisés au détriment de la préservation de l'environnement. Ainsi, la révolution verte qui a transformé l'agriculture et stimulé la production alimentaire dans certains cas, a également contribué à la dégradation des terres agricoles et des bassins versants en accélérant l'érosion des sols et en utilisant des produits chimiques en quantités excessives. Les pratiques agricoles non durables ont souvent nui à la fois à la durabilité environnementale et à la productivité à long terme des terres agricoles.

14. En 2009, 82 % du volume total de l'eau utilisée en Asie, soit 1981 km³, était destinée à l'agriculture mais cette part diminue peu à peu avec l'urbanisation et l'industrialisation. La raréfaction des ressources en eau s'accroît en raison d'une surexploitation historique, de demandes

⁴ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2015: Making Growth More Inclusive for Sustainable Development* (ST/ESCAP/2714).

concurrentes, notamment l'hydroélectricité et les écoservices, d'intrusions salines et des changements climatiques. La dégradation de la qualité de l'eau résultant de l'abus des produits agrochimiques et des concentrations plus fortes de bétail ainsi que l'accroissement des déversements d'eaux d'égout provenant des zones urbaines, constitue un problème croissant qui contribue à réduire les quantités d'eau disponibles⁵.

15. Le secteur alimentaire compte aujourd'hui pour 30 % dans la consommation totale d'énergie dans le monde⁶. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que 24 % de l'ensemble des émissions anthropiques dans le monde proviennent de l'agriculture, de la foresterie et autres changements intervenus dans l'utilisation des terres⁷. La FAO estime, pour sa part, que 44 % des gaz à effet de serre d'origine agricole sont émis en Asie⁸. De même, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) considère que le système agroalimentaire mondial, depuis la fabrication des engrais au stockage et au conditionnement des produits alimentaires, est responsable à hauteur du tiers de toutes les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine⁹.

16. Dans le même temps, les changements climatiques constituent un facteur non négligeable de vulnérabilité et d'incertitude pour l'agriculture dans les années à venir. Le réchauffement progressif de la planète et les fluctuations du régime des précipitations risquent de modifier radicalement les conditions de croissance des différentes cultures et d'affecter l'élevage et la pêche. La forte acidité des pluies risque quant à elle de nuire à l'état des sols ainsi qu'aux secteurs de la foresterie et de la pêche. De même, l'élévation du niveau des mers pourrait bien entraîner la perte de terres agricoles dans certains pays. La prédominance des baisses de rendement des récoltes est également supérieure à celle de leur augmentation. Des mesures d'adaptation seront donc nécessaires, pour un coût souvent substantiel.

17. Les changements climatiques devraient également entraîner un accroissement de la fréquence des catastrophes naturelles telles que typhons, inondations et sécheresses, provoquant des dégâts considérables aux infrastructures et aux exploitations agricoles et accentuant la vulnérabilité de la région à l'insécurité alimentaire.

18. Étant donné les perturbations environnementales dont il vient d'être question, la viabilité de la production agricole est elle-même en grand danger. Des experts ont averti que la nécessité qui se fait jour de prendre des mesures pour la réduction des émissions et l'atténuation des effets des changements climatiques sur l'agriculture et l'alimentation risque de

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *The State of Food and Agriculture in Asia and the Pacific 2014* (Bangkok, 2014).

⁶ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Targets and indicators for the post-2015 development agenda and the sustainable development goals ». Accessible à l'adresse: www.fao.org/fileadmin/user_upload/post-2015/FAO_TI_14_themes_24_06_2014.pdf.

⁷ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Changements climatiques 2014: rapport de synthèse* (Genève, 2015). Accessible à l'adresse: ar5-syr.ipcc.ch/ipcc/ipcc/resources/pdf/IPCC_SynthesisReport.pdf.

⁸ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Agriculture's greenhouse gas emissions on the rise », 11 Avril 2014. Accessible à l'adresse: www.fao.org/news/story/en/item/216137/icode/.

⁹ Natasha Gilbert, « One-third of our greenhouse gas emissions come from agriculture », 31 octobre 2012. Accessible à l'adresse: www.nature.com/news/one-third-of-our-greenhouse-gas-emissions-come-from-agriculture-1.11708.

modifier profondément les pratiques actuelles de production agricole et alimentaire⁹.

F. Viabilité sociale

19. La plupart des évaluations de la sécurité alimentaire font apparaître que la production alimentaire aujourd'hui dans le monde est suffisante pour tous mais qu'il faudrait la répartir de manière plus équitable. Les données montrent également que la faim et l'insécurité alimentaire ne sont pas, dans la plupart des cas, un problème de demande mais plutôt un problème d'accès physique, de pouvoir d'achat ou de protection sociale. La plupart des pays en développement de l'Asie et du Pacifique n'ont pas encore pris de mesures efficaces pour remédier à cette situation³.

20. En 2014, dans les pays en développement de la région, 611,6 millions d'ouvriers, soit 34,2 % du nombre total en activité, travaillaient dans l'agriculture, secteur dans lequel la productivité est faible et les conditions de travail souvent mauvaises.⁴ Il est important de garantir l'emploi et le revenu agricoles dans les régions rurales en même temps qu'une petite industrie rurale de transformation des produits agricoles car ils constituent un élément essentiel garantissant un développement inclusif et socialement viable. Tandis que la part de PIB du secteur agricole dans l'économie régionale diminue en raison de la croissance rapide des secteurs manufacturiers et des services, les disparités entre les villes et les campagnes en niveau de revenu se creusent comme on peut le constater dans toute la région de l'Asie et du Pacifique¹⁰.

21. Dans de nombreux pays, les agricultrices sont victimes d'inégalités dans l'accès aux ressources productives, aux services et aux marchés ce qui entraîne une répartition inefficace des ressources, une productivité agricole plus faible, et a des effets négatifs sur la nutrition et la santé. Les politiques visant à autonomiser les femmes dotées de connaissances, de compétences et de ressources pour qu'elles deviennent plus productives sont très « demandées » dans la mesure où ces politiques sont susceptibles de donner d'excellents résultats non seulement pour les individus mais également pour les sociétés en général⁵.

III. Défis à relever

22. Ainsi qu'il ressort de la discussion ci-dessus, les problèmes qui se posent à la production agricole durable et à la sécurité alimentaire future sont considérables et pluridimensionnels et ils deviennent de plus en plus complexes et urgents. De vastes superficies de terres fertiles sont soustraites à l'agriculture en raison de l'urbanisation rapide au moment même où il y a un besoin urgent d'accroître la production agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire. Les agriculteurs jeunes, capables et mieux éduqués migrent des régions rurales vers les régions urbaines, laissant les exploitations aux anciens. Tandis que les changements climatiques ajoutent à la vulnérabilité et à l'incertitude quant à l'avenir de l'agriculture, des pénuries d'eau menacent déjà la production alimentaire dans toute l'Asie, en particulier dans les régions arides, et cette menace grandit. La concurrence dans l'utilisation des terres et de l'eau s'intensifie entre les cultures vivrières et les cultures bioénergétiques. Par ailleurs, le taux de

¹⁰ Banque asiatique de développement, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Programme des Nations Unies pour le développement, *Making It Happen: Technology, Finance and Statistics for Sustainable Development in Asia and the Pacific – Asia-Pacific Regional MDGs Report 2014/15* (Bangkok, 2015).

croissance de la productivité des principales cultures céréalières a diminué et les investissements dans l'agriculture, en particulier dans la recherche-développement, ne sont pas à la hauteur des besoins. La région de l'Asie et du Pacifique devra, pour garantir la croissance en même temps qu'une prospérité partagée, recourir à tout un éventail d'innovations d'ordre politique, institutionnel et technologique.

23. On trouvera ci-après quelques questions méritant une attention particulière de la part des responsables des pays de la région pour formuler des mesures correctives efficaces en vue de réduire la pauvreté par l'agriculture durable.

A. Intensification durable de l'agriculture

24. L'objectif 1 proposé pour le développement durable – mettre un terme à la pauvreté sous toutes ses formes partout – et l'objectif 2 – éliminer la faim, instaurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable – détermineront les grandes orientations de la coopération internationale, aux niveaux mondial, régional et sous-régional, pour l'élimination de la pauvreté et de la faim au cours des 15 prochaines années. Parmi les autres cibles, la cible 2.3 porte sur le doublement de la productivité agricole et des revenus des petits exploitants.

25. Pour nourrir une population en pleine croissance, le plus simple est d'intensifier la production agricole dans le cadre d'une stratégie multiforme englobant les questions d'accès et de distribution, notamment la réduction des pertes et du gaspillage le long de la chaîne de valeur. S'agissant en particulier des petits exploitants agricoles, cette stratégie d'intensification se trouvera facilitée par un accès sûr et équitable à la terre et aux autres ressources et intrants productifs, au savoir, aux services financiers, aux marchés, aux possibilités de créer de la valeur ajoutée et de faire appel à de la main-d'œuvre non agricole, conformément à la description de la cible 2.3.

26. Bien qu'il existe de nombreuses possibilités d'accroître la production agricole, il est important de le faire de manière durable. Les considérations environnementales occupent une place plus grande que par le passé. L'adoption de l'approche de croissance verte qui fait appel à la promotion de l'utilisation éco-efficace des intrants pour optimiser les produits économiques et réduire au minimum les externalités environnementales négatives, peut stimuler non seulement le secteur manufacturier mais également le secteur agricole par l'utilisation optimale des engrais et autres produits agrochimiques ainsi que celle de l'eau et des combustibles fossiles. De même, l'approche du « produire plus avec moins » de la FAO pour l'intensification durable de la production agricole incite à produire plus sur la même surface de terre tout en conservant les ressources, en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement et en renforçant le capital naturel et le flux des éco-services. Cette démarche combine souvent le savoir traditionnel et les technologies modernes adaptées aux besoins des petits producteurs.

27. L'agriculture éco-efficace et l'intensification durable de la production agricole sont des outils de politique utiles pour la région qui doit relever le défi d'accroître la production alimentaire à partir d'une base de ressources naturelles de plus en plus réduite, notamment la terre, l'eau, les écosystèmes et la diversité génétique. Pour véritablement ralentir la dégradation des ressources naturelles et accroître leur rendement, il importe de comprendre les fonctions des différents écosystèmes tels que les forêts,

les terres humides et les montagnes et leur interaction avec les terres agricoles. Ces dernières ont souvent une fonction essentielle dans l'entretien des écosystèmes environnants. Il conviendrait de renforcer une approche holistique de la gestion des ressources naturelles dont une agriculture soucieuse de l'environnement ferait partie intégrante.

28. Pour diffuser plus largement cette approche holistique, il conviendrait de mettre l'accent non seulement sur les avantages environnementaux mais également sur ceux, tangibles, que l'on recueillerait au niveau économique, par exemple, de la réduction des coûts, de l'accroissement des revenus et de la durabilité des moyens de subsistance ainsi que de la possibilité de bénéficier financièrement des retombées qu'ils génèrent sur le plan écologique comme la réduction des émissions des gaz à effet de serre et l'écotourisme. Ainsi, les pratiques agricoles actuelles dépendent dans une très large mesure d'intrants comme les produits pétroliers (engrais chimiques et pesticides) pour l'irrigation et pour le transport des intrants et des produits. En réduisant leur utilisation par une démarche éco-efficace, on fera non seulement baisser les coûts de la production et de la commercialisation des produits alimentaires mais on donnera aux agriculteurs la possibilité de mieux résister à long terme aux fluctuations des cours du pétrole.

29. Il est donc crucial d'envisager l'intensification durable de la production agricole pour réduire la pauvreté et les inégalités. L'amélioration de la productivité agricole entraîne celle de la compétitivité du secteur agricole sur le marché du travail et la valorisation de l'emploi et du revenu dans les régions rurales. Néanmoins, plusieurs obstacles empêchent souvent les agriculteurs d'adopter des pratiques innovantes qui concilient l'amélioration de la productivité et la préservation et la valorisation des ressources naturelles. Les principaux obstacles sont notamment l'absence de politiques facilitatrices, d'infrastructures appropriées, d'accès à l'information sur les meilleures politiques, pratiques et technologies, d'incitations financières et d'instruments de commercialisation ainsi que d'investissement dans des activités ciblées de recherche-développement.

B. Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles

30. La cible 2.4 de l'objectif 2 proposé pour le développement durable est ainsi libellée: « d'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols ».

31. La région de l'Asie et du Pacifique est sujette à de nombreuses catastrophes mais elle poursuit ses efforts d'amélioration de la planification préalable pour y faire face. Les changements climatiques nécessiteront un redoublement de ces efforts au niveau régional car les catastrophes naturelles se sont multipliées, intensifiées et sont devenues plus destructrices. Outre la violence de l'impact des catastrophes et des événements climatiques extrêmes dont beaucoup ont déjà été observés dans toute la région, les changements climatiques auront des effets qui s'étaleront davantage dans le temps comme la hausse graduelle de la température de la planète, l'altération des régimes pluviométriques et

hydrologiques et l'élévation du niveau des mers. Les agriculteurs et les systèmes agricoles, voire même les chaînes de valeur, devront s'adapter à ces nouvelles conditions ce qui imposera des coûts supplémentaires et nécessitera de nouveaux investissements.

32. La FAO travaille depuis longtemps sur la gestion des risques de catastrophe et les capacités de l'agriculture à s'y adapter comme le montre son cadre programmatique sur la résilience qui repose sur quatre piliers a) risques et gestion des crises; b) information et systèmes d'alerte précoce; c) mesures de prévention et d'atténuation; et d) planification préalable et réaction. Ce cadre constitue un programme d'action largement applicable à des interventions au niveau des politiques visant à renforcer les capacités d'adaptation à tous les niveaux.

33. Par ailleurs, la FAO promeut la notion d'agriculture intelligente face au climat depuis la Conférence de La Haye sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique de 2010. Cette approche vise à la réalisation des objectifs de développement durable en prenant en compte simultanément la sécurité alimentaire et les défis climatiques. La FAO souligne que l'agriculture intelligente face au climat ne se ramène pas à une seule technologie ou pratique agricole particulière. Pour réaliser le développement durable dans ses trois aspects, elle rassemble des pratiques, des politiques et des institutions qui ne sont pas nécessairement nouvelles mais qui sont utilisées dans le contexte des changements climatiques et ne sont pas connues des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. La publication de la FAO, « *Climate-smart Agriculture* », contient des concepts et des approches essentiels, une vue d'ensemble des moyens d'action disponibles et des obstacles à surmonter, des outils destinés des applications pratiques et des études de cas tenant compte des différentes conditions locales.

34. L'adaptation fondée sur les écosystèmes est une autre approche émergente qui fait appel à la diversité biologique et aux éco-services s'inscrivant dans une stratégie générale et intègre le fait que des écosystèmes sains et fonctionnant bien améliorent les capacités naturelles d'adaptation aux effets indésirables des changements climatiques et réduisent la vulnérabilité des populations. On met de plus en plus l'accent sur les avantages réciproques entre la conservation de la nature, l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe ainsi que sur les liens avec une agriculture et une sécurité alimentaire renforcées. Des études de cas pilotes sont en cours dans plusieurs pays membres de la CESAP, en particulier dans le Pacifique. Il convient de noter que les politiques de protection sociale jouent également un rôle clé dans les ripostes systémiques aux catastrophes naturelles et autres impacts des changements climatiques, y compris, en particulier, pendant la phase de relèvement.

C. Marchés et chaînes de valeur pour une agriculture durable

35. Selon la FAO, une agriculture durable nécessite un système de gouvernance mondiale mettant au premier plan les problèmes de sécurité alimentaire dans les politiques et les régimes commerciaux et revisitant les politiques agricoles afin de promouvoir les marchés agricoles régionaux et locaux. La capacité de garantir un accès stable aux marchés et de prendre des mesures pour renforcer l'adaptabilité à l'instabilité des marchés constitue l'un des défis fondamentaux des politiques de promotion de l'agriculture durable.

36. La volatilité des cours des marchés engendre l'incertitude et affaiblit la volonté et la capacité des agriculteurs d'investir tandis que les financiers potentiels sont moins enclins à prêter. Après la libéralisation des marchés agricoles dans de nombreux pays, les agriculteurs se sont trouvés davantage exposés à ces risques de marché. Pour surmonter ces difficultés, il faudra améliorer la connectivité dans les secteurs de l'information et du transport afin de faciliter l'accès aux marchés, et renforcer les capacités d'adaptation à l'instabilité des cours des marchés. En fournissant une aide pour la création de coopératives et d'autres types d'organisation de producteurs, il sera également possible de multiplier efficacement les liens entre les divers acteurs de la chaîne de valeur en renforçant leur capacité de négociation, en créant des possibilités de soutien financier mutuel et en leur permettant de bénéficier de plus gros investissements.

37. Le développement de chaînes de valeur vitales pour les produits agricoles permet d'ajouter de la valeur aux produits de base de ce secteur par l'intermédiaire des petites et moyennes entreprises locales et il peut ainsi être créateur d'emplois et constituer un facteur majeur dans la répartition plus équitable de la croissance des revenus. Les petites et moyennes entreprises locales peuvent en outre ajouter de la valeur en profitant de plans de financement innovants, en accédant directement au marché et en se déplaçant en amont de la chaîne de valeur. Pour garantir le maximum d'avantages, le financement de la chaîne de valeur devrait tenir compte des besoins des agriculteurs et inclure des produits financiers adaptatifs tels que les régimes d'assurance, le micro crédit, l'atténuation des risques sur les investissements et les fonds de démarrage.

38. Pour promouvoir la multiplication des produits agricoles durables et soutenir leur compétitivité, des interventions dans les mécanismes de fixation des prix pourront être nécessaires. Ces interventions contribueront à intégrer dans le prix du marché les externalités sociales, environnementales et culturelles ainsi que les externalités liées à la santé/sûreté, que celles-ci soient positives ou négatives. Outre l'intervention économique directe, sous la forme de subventions ou de prélèvements correspondant à diverses externalités, le recours aux systèmes d'information sur les produits, notamment les modalités d'étiquetage et de certification, peut être envisagé. Toutefois, il risque d'être extrêmement difficile de trouver des définitions et des indicateurs universellement acceptables pour les produits agricoles durables. À cet égard, le secteur privé, les organisations de la société civile et les groupes de consommateurs auraient, en tant que partenaires essentiels, un rôle crucial à jouer en la matière. Plusieurs entités du secteur privé se sont déterminées en faveur de l'agriculture durable et l'ont fait savoir¹¹.

IV. **Coopération et soutien à l'échelle régionale**

39. Il existe, en Asie et dans le Pacifique, un certain nombre de programmes internationaux soutenant les initiatives et efforts nationaux en faveur de la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, le renforcement de la sécurité alimentaire et la réalisation des objectifs de développement durable. On trouvera ci-après quelques exemples de ces initiatives.

¹¹ Par exemple Coca Cola (www.coca-colacompany.com/sustainable-agriculture#TCCC), Unilever (www.unilever.nl/Images/Unilever-Sustainable-Agriculture-Code_2015_tcm164-430985.pdf) et Monsanto (www.monsanto.com/whoweare/pages/our-commitment-to-sustainable-agriculture.aspx).

A. Concertation et coordination

40. Si la couverture géographique de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) n'est pas aussi étendue que celle de l'ONU, elle constitue néanmoins un forum de haut niveau ayant un poids politique significatif pour développer la coopération internationale en matière de sécurité alimentaire. Pour répondre aux préoccupations des économies membres concernant les aspects de l'offre et de la demande se rapportant à la sécurité alimentaire, à l'augmentation des prix des produits alimentaires et à l'instabilité des prix, les ministres des économies de l'APEC responsables de l'agriculture et de l'alimentation se réunissent tous les deux ans depuis 2010. La troisième réunion ministérielle sur la sécurité alimentaire de l'APEC a eu lieu à Beijing en 2014. S'appuyant sur le Partenariat politique de l'APEC pour la sécurité alimentaire, qui a également approuvé, entre autres, la Feuille de route de l'APEC sur la sécurité alimentaire d'ici 2020 et le Plan opérationnel de l'APEC sur la sécurité alimentaire, les ministres ont publié la Déclaration de Beijing sur la sécurité alimentaire de l'APEC qui met en évidence les engagements les plus récents de l'Association en la matière.

41. La Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique constitue également un forum biennal englobant tous les pays de la région. Elle a abordé notamment les thèmes de l'alimentation, de la faim et de l'agriculture et donné lieu à des discussions sur des actions collectives pour faire face aux défis communs émergents et sur la définition des priorités des activités de la FAO pour les deux prochaines années.

42. La CESAP s'est saisie pour la première fois de la question de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique lorsque celle-ci a été retenue comme thème de la soixante-cinquième session de la Commission en 2009. Le secrétariat a établi un rapport de synthèse régional que les États membres ont examiné, discuté et approuvé ainsi que les recommandations portant sur divers moyens de renforcer la coopération régionale dans ce domaine qui y figuraient. La soixante-neuvième session de la Commission, en 2013, a été marquée par le lancement par les pays membres de l'initiative régionale Défi Faim Zéro visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'ici à 2025.

43. Au niveau sous-régional, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a enregistré des progrès tangibles dans l'adoption d'une démarche collaborative pour s'attaquer au problème de la sécurité alimentaire et de ses rapports avec les changements climatiques. Parmi les initiatives pertinentes on mentionnera: a) le Cadre de sécurité alimentaire intégré de l'ASEAN qui coiffe au niveau régional les initiatives de sécurité alimentaire, notamment la bio-énergie et les changements climatiques; b) l'Initiative de l'ASEAN sur les changements climatiques qui a établi une plate-forme globale et intersectorielle de coordination et de coopération; et c) le Cadre plurisectoriel de l'ASEAN sur les changements climatiques: agriculture, pêche et forêts pour la sécurité alimentaire qui sous-tend le Cadre intégré pour la sécurité alimentaire et contribue à l'Initiative. De plus, l'ASEAN+3 offre de nouvelles possibilités de vulgarisation en promouvant diverses autres initiatives en rapport avec la sécurité alimentaire et les changements climatiques tels que la Réserve d'urgence de riz de l'ASEAN+3 et le Système d'information sur la sécurité alimentaire de l'ASEAN, notamment.

44. En Asie du Sud, la sécurité alimentaire est l'un des plus importants domaines de coopération de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) depuis sa création. Les dirigeants de l'Association ont démontré leur engagement en faveur de la sécurité alimentaire en adoptant un certain nombre de documents directifs tels que les Perspectives pour l'agriculture à l'horizon 2020 et la Déclaration de Colombo sur la sécurité alimentaire adoptée au Sommet de Colombo en 2008. En 2007, l'Organisation a lancé la Banque alimentaire de la SAARC, initiative unique en Asie du Sud, visant à soutenir à l'échelon régional les efforts nationaux en faveur de la sécurité alimentaire, en particulier en période de pénurie et d'urgence alimentaires et à favoriser les partenariats entre pays et l'intégration régionale.

B. Services de consultation technique et financement des projets

45. S'appuyant sur la longue histoire de la coopération internationale en matière de développement agricole, plusieurs organisations internationales fournissent un soutien sous forme de services consultatifs techniques et de financement des projets pour l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, notamment l'agriculture intelligente face au climat. La FAO et la BASD comptent parmi les organisations les plus actives dans la région de l'Asie et du Pacifique, avec la Banque mondiale. L'action de sensibilisation de la FAO en faveur de l'agriculture intelligente face au climat, les prêts de la BASD pour l'agriculture durable et le soutien de la Banque mondiale pour le projet « Transformation de l'agriculture durable au Vietnam » qui vise à améliorer les pratiques agricoles et les chaînes de valeur dans des zones ciblées et à promouvoir le renforcement institutionnel des organismes publics pertinents pour soutenir avec efficacité la mise en œuvre du plan de restructuration agricole, constituent des exemples caractéristiques de cette activité.

46. Le Fonds international de développement agricole soutient des projets de développement durable dans plusieurs pays de l'Asie et du Pacifique. Avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), il a lancé une action conjointe pour l'agriculture durable en 2011 afin d'aider les gouvernements à mettre en place des politiques et engager des investissements sur une plus grande échelle pour aider les agriculteurs tout en protégeant les ressources naturelles. Le PNUE apporte un soutien technique à la promotion de l'agriculture durable dans le contexte de la gestion des ressources naturelles, notamment de la diversité biologique, en mettant particulièrement l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques fondée sur les écosystèmes. L'Université des Nations Unies collabore avec le Gouvernement japonais pour promouvoir l'Initiative de Satoyama centrée sur la synergie entre la production agricole durable et la conservation des écosystèmes naturels, entre autres. Le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse, en particulier en Afrique¹², soutient l'agriculture durable dans le cadre de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols.

47. Des organisations non-gouvernementales internationales participent également à des projets d'agriculture durable et sont prêtes à collaborer avec les gouvernements et les organisations communautaires. Winrock International et Oxfam International sont au nombre de celles qui promeuvent activement l'agriculture durable en Asie et dans le Pacifique.

¹² Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 1954, No. 33480.

48. Des services consultatifs techniques et de financement des projets sont également fournis dans le cadre de la coopération bilatérale. Un certain nombre d'organismes donateurs et autres organismes gouvernementaux de coopération internationale, des instituts de recherche, des universités et des organisations de la société civile sont également actifs dans la promotion de l'agriculture durable.

49. La coopération Sud-Sud offre également de nouvelles possibilités de soutien sous forme de services techniques et de financement de projets. Le Projet Agrovista de 1998 est un exemple classique montrant que ce type de coopération est peut-être encore sous-utilisé pour l'agriculture durable¹³. La recherche agricole et les biotechnologies dans l'optique de la sécurité alimentaire étant considérées comme des secteurs parmi les plus prometteurs de la coopération Sud-Sud à l'intérieur de l'Asie-Pacifique, leur potentiel devrait être étudié de manière plus approfondie.

C. Recherche-développement

50. La communauté des chercheurs de l'Asie et du Pacifique soutient depuis longtemps un développement agricole robuste et elle a enregistré à cet égard de nombreux succès. Les systèmes nationaux de recherche agronomique dans les différents États membres ont joué un rôle clé dans cet effort, notamment en facilitant l'application de différents types de technologie en fonction des conditions nationales et locales. Toutefois, ils doivent maintenant relever un nouveau défi qui est de refocaliser leur action sur les problèmes à venir, à savoir l'adaptation aux changements climatiques, l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementales et la réalisation des objectifs de développement durable, tout en s'efforçant de remédier au sous-investissement dans la recherche-développement.

51. Dans ce contexte, la coopération mutuelle et les partenariats entre les systèmes nationaux de recherche agronomique deviennent critiques. Faisant œuvre de pionnier, le CGIAR réunit des organisations effectuant des recherches en vue de réduire la pauvreté rurale, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer la santé humaine et la nutrition et d'assurer la gestion durable des ressources naturelles. Son action est reconnue comme un exemple de partenariat réussi rassemblant différents acteurs et mobilisant des financements publics. L'Association des instituts de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique constitue un forum neutre pour les systèmes nationaux de recherche agronomique, avec pour objectif le renforcement de leurs capacités de recherche et la promotion du partage de l'information afin de réduire la pauvreté, d'accroître la productivité agricole et l'utilisation des ressources, de protéger/conservé l'environnement et d'améliorer la durabilité.

D. Information et réseautage

52. Une meilleure accessibilité aux informations les plus récentes sur les politiques et les techniques et la multiplication des possibilités d'échanges de savoir sont importantes pour aider efficacement les décideurs à

¹³ Nagesh Kumar, Director-General, Research and Information System for Developing Countries, « South-South and Triangular Cooperation in Asia-Pacific: Towards a new paradigm in development cooperation », keynote address to the Asia-Pacific Development Cooperation Forum: Regional Workshop on Trends and Progress in Triangular and South-South Cooperation, Bangkok, 21-22 octobre 2008. Accessible à l'adresse: www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/background%20study%20final.pdf.

différents niveaux, depuis les groupes d'exploitants agricoles aux organismes de planification du développement. Le renforcement de l'interface entre la science et la politique est une étape essentielle dans l'amélioration des processus d'élaboration des politiques face aux grands problèmes qui se font jour et qui se posent avec de plus en plus d'acuité.

53. SATNET Asia, autrement dit le Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est, est un réseau régional dédié à la promotion de l'agriculture durable, ciblant tous les acteurs essentiels comme le secteur public et les décideurs, les organisations non-gouvernementales, les organisations d'agriculteurs, les négociants et le secteur privé. Lancé en 2012 avec un financement de l'Union européenne et coordonné par le CRPAD en collaboration avec le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et d'autres partenaires, SATNET Asia a facilité le transfert de savoir par la constitution d'un portefeuille des meilleures pratiques en matière d'agriculture durable, de facilitation du commerce et de partage de savoirs innovants. Toute une documentation atteste qu'il a fourni des programmes de renforcement des capacités à des participants au Réseau jouant le rôle d'agents du changement et d'innovateurs.

54. Il existe d'autres réseaux spécialisés dans des aspects particuliers de l'agriculture durable ou ciblant des groupes spécifiques. Ainsi, le Réseau pour l'adaptation de la région Asie-Pacifique facilite le partage de l'information sur les politiques, les pratiques et les technologies d'adaptation aux changements climatiques applicables à différents secteurs, notamment l'agriculture; l'Asian Co-benefits Partnership prône une approche des coûts-avantages qui vise à trouver des solutions simultanées pour l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci et d'autres problèmes environnementaux; et le Partenariat international pour l'Initiative de Satoyama de l'Université des Nations Unies s'occupe des informations portant sur des actions gagnantes-gagnantes pour le développement agricole durable et la conservation de la diversité biologique.

55. Davantage centré sur une approche synergique de l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci et des questions socio-économiques plus larges, LoCARNet ou Réseau de recherche asiatique pour un développement à faible émission de carbone, met en rapport des chercheurs et des instituts de recherche d'Asie pour faciliter et coordonner la formulation et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données scientifiques pour un développement à faible émission de carbone. Le Réseau Asie-Pacifique pour l'agriculture, l'alimentation et l'énergie durables met en rapport des chercheurs de six pays de la région de l'Asie et du Pacifique avec pour objectif de collaborer à la mise en relation et à l'éducation des personnes pour une meilleure économie, écologie dans les systèmes agricoles, alimentaires et énergétiques.

56. L'Asia Pacific Agricultural Extension and Outreach Network a été créé en 2014 pour renforcer les liens entre la recherche et la vulgarisation agricoles pour promouvoir l'agriculture et des systèmes alimentaires durables, et améliorer la productivité dans la région. Il est centré sur le rôle de la vulgarisation agricole comme agent essentiel de la transformation vers l'agriculture durable.

E. Renforcement des capacités

57. Compte tenu de la discussion ci-dessus, il est clair que les multiples problèmes auxquels se heurtent les systèmes agricoles et alimentaires doivent être résolus simultanément et de manière globale ce qui signifie que le renforcement des capacités a un rôle critique à jouer dans l'amélioration de l'efficacité et de la viabilité des systèmes agricoles existants et des modalités d'innovation et de transfert de technologie. Il convient de souligner la nécessité de créer des conditions plus favorables pour l'action des pouvoirs publics et de meilleurs systèmes réglementaires, de renforcer la sensibilisation et les capacités techniques et d'encourager les nouveaux partenariats entre toutes les parties prenantes, y compris les décideurs, les organismes de réglementation, les chercheurs, les agriculteurs et les acteurs des chaînes de valeur.

58. Au niveau des politiques, il est essentiel de renforcer les institutions et d'élaborer des instruments de réglementation et en même temps de valoriser les capacités des ressources humaines pour faire face aux nouveaux défis comme l'adaptation aux changements climatiques et les moyens de faire face à des catastrophes naturelles de plus en plus violentes. Par exemple, les pays de la région doivent rechercher des options intégrées d'adaptation et d'atténuation pour toute une variété d'écosystèmes agricoles, privilégier davantage la piste de la réduction des risques en cas de catastrophe et améliorer la capacité de réagir face aux menaces et aux urgences alimentaires et agricoles.

59. On se rend compte de plus en plus du rôle essentiel que jouent les petites exploitations agricoles dans l'accroissement de la production et dans l'élévation des revenus de la population rurale de manière durable et, par conséquent, dans les efforts visant à promouvoir l'agriculture durable, à garantir la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté. Toutefois, pour tirer pleinement parti de ce type d'agriculture, il faudra intensifier le rythme des innovations et du transfert de technologie agricole ainsi que le recours aux économies d'échelle. Il faudrait également améliorer a) l'efficacité des chaînes de valeur et le regroupement des circuits d'approvisionnement; b) les communications entre les innovateurs de technologie et les agriculteurs; c) les partenariats public-privé, et d) le bon fonctionnement des marchés de la technologie.

60. Les programmes internationaux offrent maintes possibilités pour le renforcement des capacités. Le CRPAD, entre autres, propose aux États membres de la CESAP qui en font la demande, des programmes de renforcement des capacités sur mesure portant précisément sur l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Sur la base de l'expérience de SATNET Asia, le Centre a également lancé, en partenariat avec le Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD) et le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, un projet financé par le Fonds d'affectation spéciale Modes de subsistance et sécurité alimentaire gérée par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Le Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les conditions de vie en zone sèche au Myanmar vise à renforcer les capacités des décideurs, en particulier au niveau local, des partenaires à l'élaboration des programmes et du secteur privé à coordonner et partager le savoir par la mise en place de mécanismes de partage du savoir et de collaboration, à formuler des politiques et à favoriser le développement rural, la réduction de la pauvreté, l'amélioration des moyens

de subsistance et la sécurité alimentaire en zone sèche au Myanmar. Les résultats seront communiqués aux autres États membres.

F. Renforcement de l'engagement de la Commission

61. Le régionalisme est une stratégie efficace pour permettre aux pays de renforcer leurs capacités de relever les défis du nouveau contexte de développement mondial. Comme on peut le lire dans « The United Nations Regional Commissions and the Post-2015 Development Agenda: Moving to Deliver on a Transformative and Ambitious Agenda », les commissions régionales seront une ressource précieuse pour soutenir les États membres dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et la réalisations de objectifs de développement durable, en servant de trait d'union vital entre les cadres mondiaux et les programmes de développement nationaux.

62. Assumant ce rôle important, la CESAP entend maintenant renforcer ses activités dans les domaines d'activité ayant trait à l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, aider les États membres à atteindre les objectifs pertinents de développement durable, tels que les objectifs 1 et 2, en particulier, en promouvant une intégration équilibrée pour le développement durable et en soutenant la coopération Sud-Sud. Le CRPAD, en collaboration avec le CMAD et d'autres institutions régionale et divisions techniques, jouera le rôle de chef de file dans la mise en œuvre des activités de la CESAP dans ce domaine. Par ailleurs, le renforcement des liens avec la Division de l'environnement et du développement facilitera une approche globale et systémique de l'agriculture durable dans le contexte plus large de la gestion des ressources naturelles.

63. Pour parvenir à cet objectif, il conviendrait de renforcer les capacités du CRPAD afin qu'il puisse mieux jouer un rôle charnière entre les divisions de la CESAP pour diriger l'action au sein de la Commission en facilitant les concertations interministérielles, qu'il constitue une plate-forme pour le partage du savoir pluridisciplinaire et accroisse les possibilités de renforcement des capacités sur une base élargie pour soutenir l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre de politiques, pratiques et technologies innovantes pour promouvoir l'agriculture durable pour la réduction de la pauvreté et ainsi contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés agricoles rurales dans toutes les dimensions du développement durable. Si des progrès significatifs ont été faits dans la création et la promotion de plates-formes conduites par le Centre telles que SATNET Asia, il convient de maintenir un appui à celui-ci afin de déployer ses efforts sur une plus grande échelle et à faire en sorte qu'il continue de fournir des services utiles aux États membres.

64. À sa onzième session, tenue à Bogor (Indonésie), en février 2014, le Conseil d'administration du Centre a reconnu les excellents résultats obtenus par ce dernier au cours des dernières années et recommandé qu'il continue de fonctionner en tant qu'institution régionale de la CESAP et de promouvoir la coopération entre les pays et organisations pour permettre le partage du savoir et mettre à profit les avantages comparatifs des uns et des autres en particulier en ce qui concerne les systèmes d'innovation agricole. De plus, le Conseil d'administration a discuté des modalités de renforcement de l'assise financière du Centre et recommandé, entre autres, qu'un effort concerté soit entrepris par le Président et les membres du Conseil d'administration et la Secrétaire exécutive de la CESAP pour accroître les contributions volontaires à cette fin. À cet égard, un

sous-comité, composé du président et de certains membres du Conseil, sera constitué pour examiner les possibilités de renforcer la prise en charge du Centre par les membres du Conseil.

65. A sa soixante et onzième session, la Commission a félicité le Centre pour ses activités de partage du savoir, de renforcement des capacités et autres dans les domaines de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de la durabilité et des changements climatiques. Les membres de la Commission qui sont également membres du Conseil d'administration du Centre ont réaffirmé leur volonté de maintenir, voire d'accroître, leurs contributions volontaires annuelles au Centre et de poursuivre leur collaboration avec celui-ci dans le partage du savoir et autres activités profitables pour la région.

V. Questions à examiner

66. Les États membres souhaiteront peut-être, par l'intermédiaire du Comité, échanger des informations et des expériences sur leurs progrès récents en matière de politique, sur leurs résultats, difficultés, enseignements tirés et besoins de soutien par la coopération régionale pour réduire la pauvreté par l'agriculture durable.

67. Le Comité souhaitera peut-être donner son avis sur des domaines particuliers, des actions prioritaires et modalités de coopération régionale pour réduire la pauvreté par l'agriculture durable dont la CESAP devrait faire la promotion, en particulier par le CRPAD.

68. Le Comité voudra bien donner son avis sur les moyens de renforcer l'engagement de la Commission dans les questions liées à la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, notamment par le renforcement du Centre, de ses fonctions et de l'exécution de ses programmes et l'élargissement de son assise financière ainsi que l'augmentation de ses effectifs. Plus concrètement, le Comité souhaitera peut-être envisager de déplacer l'activité du Centre du sous-programme 1: Politique macro-économique et développement inclusif au sous-programme 4: Environnement et développement, afin de valoriser son approche intégrée des trois dimensions du développement durable, à savoir les dimensions économique, sociale et environnementale et faciliter une approche holistique et systémique de l'agriculture durable dans le contexte plus large de la gestion des ressources naturelles.